



LES VOLAILLES CONFIRMENT LEUR SUCCES AUPRES DES FRANÇAIS ET LA FILIERE POURSUIT SES ENGAGEMENTS DANS UNE NOUVELLE PERIODE A HAUT RISQUE

- Consommation à domicile : +9,3 % de volailles vendues en volume en 2020
- Défis : la filière face à la hausse des matières premières, l'influenza aviaire et au Mercosur
- Engagements : la filière poursuit ses avancées vers ses objectifs du *Plan Ambition ANVOL 2025*

En 2020, les Français ont largement confirmé leur goût pour les volailles françaises. Leurs achats pour leur consommation à domicile ont progressé de +9,3 % sur l'année en volume, avec un record de +12,3 % pour les poulets. La filière a donc bien résisté face à la crise, enregistrant une consommation globale sur tous les circuits, y compris la restauration hors domicile, stabilisée à -0,7 % sur l'année, malgré le contexte difficile et la chute des débouchés en restauration, très pénalisantes pour les plus petites filières (canards, pintades, pigeons, cailles).¹

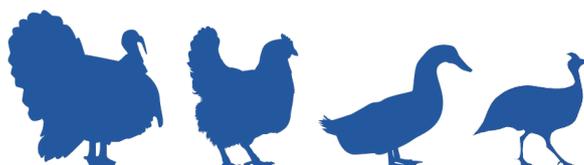
Cependant, l'actualité de ce début d'année 2021 inquiète les professionnels, qui doivent faire face à trois défis majeurs, en sus du manque de visibilité liée à la crise sanitaire mondiale : la flambée du cours des matières premières, la lutte contre l'influenza aviaire et les possibles accords du Mercosur.



La filière française poursuit son engagement dans le Plan Ambition ANVOL 2025

Mobilisés face à ses enjeux, les professionnels restent également concentrés sur les objectifs qu'ils se sont fixés pour répondre aux attentes des consommateurs-citoyens dans le cadre de leur Plan Ambition ANVOL 2025. Ils ont en particulier dépassé leurs objectifs en matière de réduction de l'utilisation des antibiotiques : ils sont déjà à -60,5 % par rapport à 2011 alors qu'ils s'étaient fixé -60 % à horizon 2025 ! Ils ont également fait d'importantes avancées en matière de déploiement des audits sur les bonnes pratiques des élevages. L'application mobile EVA, qui permet d'effectuer un audit complet de tous les aspects des élevages permet aussi d'évaluer la conformité des élevages au niveau 2 de la démarche HVE. Cette démarche exemplaire, déjà accréditée COFRAC (contrôle par un organisme indépendant) pour la France, est en cours de reconnaissance au niveau international, via la Norme ISO 17065. De son côté, l'application mobile EBENE, qui se concentre sur le bien-être animal, a déjà été adoptée par 600 éleveurs et près de 200 auditeurs externes (vétérinaires ou techniciens), formés à son utilisation pour auditer les élevages dont ils ont la charge. Et, cette année, c'est dans une nouvelle démarche d'échange avec les Français que s'engagent les professionnels. D'ici fin 2021, ANVOL proposera en effet de nouveaux outils pour développer le dialogue avec les riverains des poulaillers.

¹ Source : Itavi d'après Kantar pour France Agrimer



Flambée des matières premières : les éleveurs en péril

Depuis plusieurs mois, les éleveurs sont confrontés à la hausse des cours des matières premières composant l'alimentation de leurs volailles, qui représente jusqu'à 65 % de leur coût de production. Après une hausse de 24,2 % en février, l'augmentation devrait se poursuivre en 2021. L'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVi) attend +20 % au 1^{er} semestre sur les différentes matières premières par rapport aux 6 premiers mois de 2020. Dans la filière volaille, un mécanisme de contractualisation, lie les producteurs et les transformateurs. Aussi, il est important que les hausses de coût de production soient répercutées jusqu'au dernier maillon.

Influenza aviaire : la filière victime de l'épizootie dans le Sud-Ouest

Le virulent épisode d'influenza aviaire touche les professionnels de la filière des volailles françaises depuis la fin de l'année 2020. La volaille de chair est particulièrement touchée à deux niveaux : les exportations de viande de volaille et de génétique vers les pays tiers et la production de volailles sous Label Rouge. En première ligne, la production de volailles Label Rouge devrait encore chuter en 2021. Lors de la précédente épizootie, elle avait accusé un recul de près de -14 %. Aujourd'hui, l'Interprofession travaille en concertation avec les Pouvoirs publics sur les indemnisations et mène une réflexion sur les dispositions à prendre pour protéger les élevages d'une nouvelle épizootie.

Mercosur : la filière tire la sonnette d'alarme

La reprise des discussions sur un accord avec le Mercosur assombrit l'avenir de la filière Volailles Françaises, déjà en proie à une part importante de poulets importés sur le marché français. En effet, même dans un contexte atypique, 41 % des poulets consommés en France sont restés importés en 2020. Ils étaient 44 % en 2019. Un accord commercial entre l'Europe et les pays du Mercosur ouvrirait de nouveaux contingents et mettrait en concurrence des filières ne respectant pas les mêmes exigences que la France. Il faut savoir qu'un tel accord anéantirait tous les efforts de la filière française pour mettre en place une montée en gamme : le prix du poulet importé deviendrait le prix de référence pour les opérateurs en Europe alors que les coûts de production brésiliens sont moitié moins élevés qu'en France.

Covid-19 : manque de visibilité sur les débouchés en restauration

Ces dernières années, la Restauration Hors Domicile, qui représente plus du quart des débouchés du marché des volailles, a joué un rôle majeur dans la progression de la consommation globale des volailles en France. Mais, en 2020, la crise sanitaire a rompu cette dynamique. Aujourd'hui, les professionnels de la filière des volailles françaises sont très inquiets du manque de visibilité sur la reprise de ce secteur déterminant. Dans ce contexte, certains éleveurs vivent sous la menace de devoir abandonner leur activité, notamment dans les petites filières des canards, pintades, cailles et pigeons.

SOMMAIRE

[MARCHE]

**2020 : UN CONTEXTE INEDIT QUI CONFIRME
LE SUCCES DES VOLAILLES AUPRES DES FRANÇAIS,
MAIS FRAGILISE LES FILIERES**

p.4

[MATIERES PREMIERES]

**FLAMBEE DES MATIERES PREMIERES : LES ELEVEURS
EN PREMIERE LIGNE AVEC LA CONTRACTUALISATION**

p.8

[INFLUENZA AVIAIRE]

**LA FILIERE VOLAILLES FRANÇAISES TOUCHEE DE PLEIN
FOUET PAR L'ÉPIZOOTIE DANS LE SUD-OUEST**

p.10

[INTERNATIONAL]

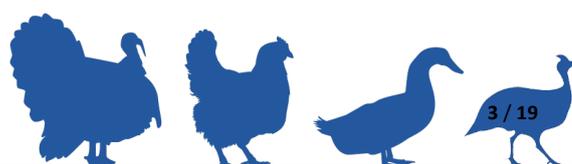
**IMPORTATION DE POULETS : UNE SITUATION DEJA
CRITIQUE EN VOIE D'AGGRAVATION AVEC LE MERCOSUR**

p.13

[ENGAGEMENTS]

**PLAN AMBITION 2025 : LA FILIERE POURSUIT
SES AVANCEES POUR PERENNISER SON MODELE**

p.16



[MARCHE]

2020 : UN CONTEXTE INEDIT QUI CONFIRME LE SUCCES DES VOLAILLES AUPRES DES FRANÇAIS, MAIS FRAGILISE LES FILIERES

La France : 3^e pays consommateur de volaille en Europe



La France : 3^e pays consommateur de volaille en Europe

(Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat)

En 2020, avec la crise de la Covid-19 et les difficultés liées à la restauration, la consommation totale de volaille est quasiment restée stable à 1,88 million de tonnes en France, contre environ 1,90 million en 2019 (+1,9 % vs 2018). La France conserve sa place de 3^e pays consommateur de volaille en Europe, derrière le Royaume-Uni (2,23 millions de tonnes) et l'Allemagne (1,86 million de tonnes).

Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Dofra, Mapama, Destatis, Istat - © ADOCOM-RP



La consommation des volailles reportée sur le domicile

Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WP pour France Agrimer

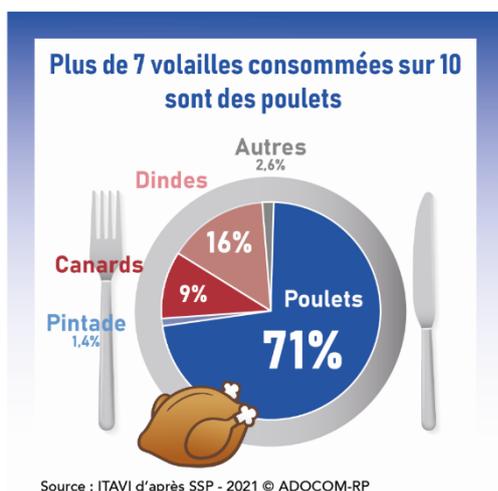
En 5 ans, la consommation globale des volailles a progressé de +15% en volume, marquée par une très nette progression de la Restauration Hors Domicile. Une dynamique rompue en 2020 avec la fermeture des restaurants et les diverses mesures de restrictions. La consommation totale des volailles a ainsi diminué de -0,7 %, mais la consommation à domicile est en forte hausse : +9,3 % sur l'année.



Des évolutions contrastées selon les espèces

Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WP pour France Agrimer

En 2020, la consommation à domicile de volailles est à la hausse pour l'ensemble des espèces, excepté pour les pintades. La consommation de **poulets**, qui représentent la majorité des volailles vendues en France, a progressé de +12,3 % dans les achats des ménages et de +1,3 % au global (restauration hors domicile comprise). La consommation de dindes à domicile a également progressé, de +3,6 % et de 1,8% au global. En revanche, si les achats des ménages ont augmenté de + 4,2 % pour les canards, ils ont reculé de -17 % au global, en raison du fort impact de la fermeture de restaurants pour cette filière. Les pintades ont également beaucoup souffert, avec -5,4 % en consommation à domicile et -11,5 % au total.



Plus de 7 volailles sur 10 consommées sont des poulets

(Source : Itavi d'après SSP - 2020)

En 2020, les poulets confirment leur place de volaille la plus consommée en France. Plus de 7 volailles commercialisées sur 10 (71 %) sont des poulets. Les dindes arrivent en seconde position ; elles correspondent à 16 % des volailles vendues. Le canard occupe la 3^e marche du podium avec environ 9 % des volailles vendues en France, devant la pintade (1,4 %) et les autres volailles (cailles, pigeons).



Les découpes de poulets plébiscitées en magasins

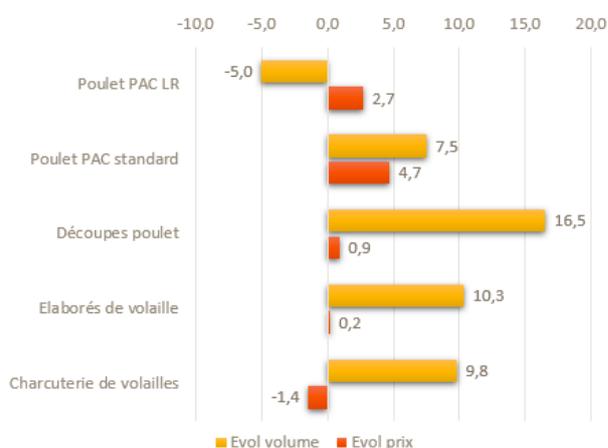
(ITAVI d'après Kantar Worldpanel)

Les chiffres des achats des ménages confirment le succès des poulets auprès des consommateurs.

Les achats des ménages se sont majoritairement portés sur les découpes de poulets, qui ont progressé de + 16,5 % sur en 2020 vs 2019 en volume. Les découpes bio ont en particulier progressé de +13,4 % et les Label Rouge de +8,4 %.

Les achats d'élaborés de volailles ont également fortement augmenté (+10,3 %), tout comme les charcuteries de volailles (+9,8 %).

Les ménages ont également augmenté leurs achats de poulets entiers standards, de +7,5 % ainsi que bio (+9,5 %).



Production : les plus petites filières en péril et toujours en attente de l'aide de 3 millions d'euros promise par le gouvernement

En 2020, si la production de volailles a globalement diminué en France de -1,4 % par rapport à 2019, les situations sont variables selon les espèces. En effet, la production de poulets et de dindes est restée stable à +0,6 % et +0,3 %. En revanche, les productions de canards et pintades ont respectivement diminué de -12,4 % et -12,8 %. Ces deux filières sont aujourd'hui en grande difficulté. Dans ce contexte, les mises en place en élevage ont été réduites et les éleveurs ont perdu de 25 % à 30 % de leur chiffre d'affaires et certains vivent sous la menace de devoir abandonner leur activité. La situation est aussi très difficile pour les filières cailles et pigeons. Dans ce contexte, les accoueurs sont également menacés et certaines filières comme celle des pintades risquent même de disparaître si rien n'est fait pour préserver les reproducteurs.



Face à cette situation, les éleveurs de ces filières sont toujours en attente de la mise en œuvre de l'aide de 3 millions d'euros promise par le gouvernement.

Le marché des volailles de chair en chiffres

En 2020

1 000 téc	Volailles			Gallus			Dinde			Canard*			Pintade		
	2019	2020	%20/19	2019	2020	%20/19	2019	2020	%20/19	2019	2020	%20/19	2019	2020	%20/19
Abattages	1 694,2	1 671,0	-1,4%	1 072,1	1 078,1	0,6%	318,5	319,5	0,3%	218,3	191,3	-12,4%	31,9	27,8	-12,8%
Importations	662,2	632,8	-4,4%	590,4	566,0	-4,1%	46,8	48,1	2,6%	17,4	12,2	-30,0%	0,0	0,0	-53,4%
Exportation	467,4	411,8	-11,9%	346,3	307,1	-11,3%	72,3	64,8	-10,4%	36,3	30,5	-16,0%	2,8	1,9	-32,4%
Var. stocks	-8,9	+8,0		-0,7	+2,8		-0,8	+3,7		-7,6	+1,2		+0,1	+0,2	
Consommation	1 897,9	1 884,0	-0,7%	1 316,9	1 334,3	1,3%	293,8	299,0	1,8%	207,0	171,8	-17,0%	29,0	25,7	-11,5%
Consommation domicile			9,3%			12,3%			3,6%			4,2%			-5,4%

[MATIERES PREMIERES]

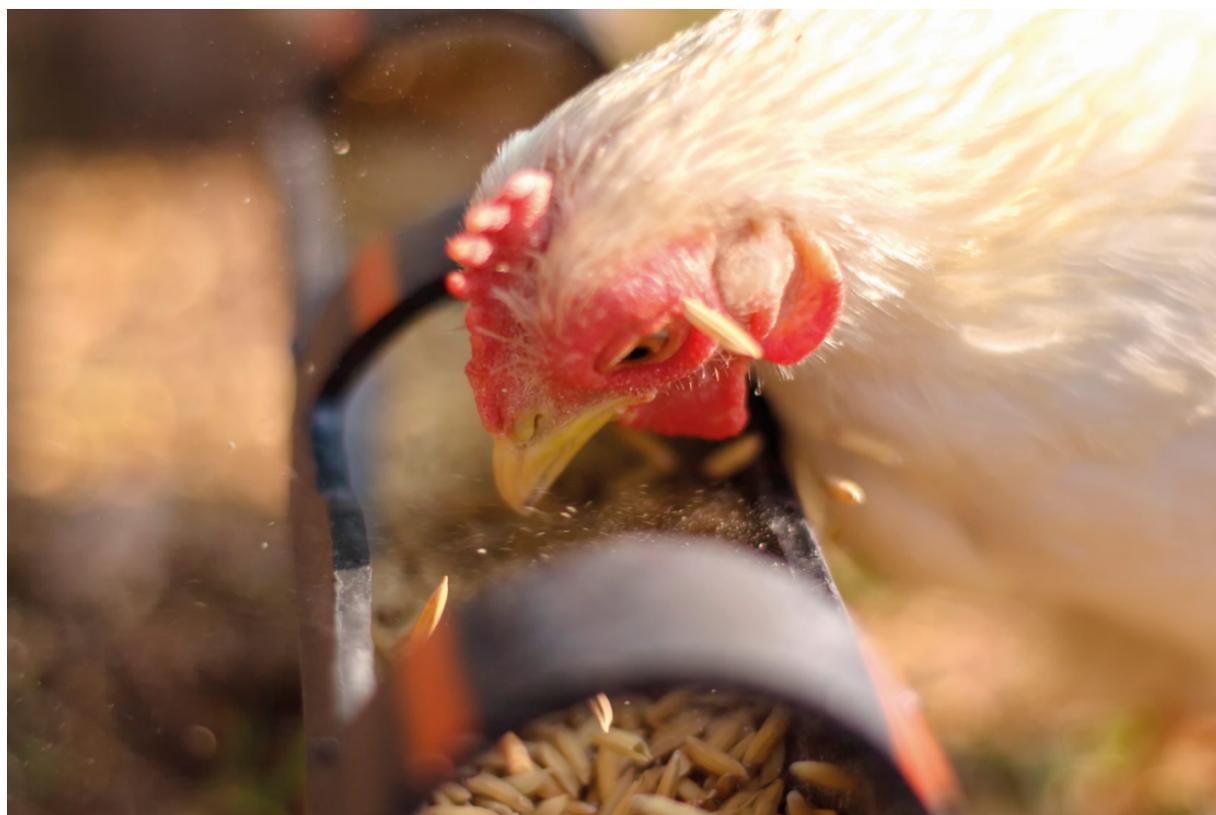
FLAMBEE DES MATIERES PREMIERES : LES ELEVEURS EN PREMIERE LIGNE AVEC LA CONTRACTUALISATION

Explosion des coûts de production

Depuis plusieurs mois, les éleveurs sont confrontés à la hausse des cours des matières premières composant l'alimentation de leurs volailles. Sur le dernier semestre 2020, les cours ont progressé fortement sur les marchés mondiaux. En février 2021, l'indice ITAVI qui mesure ces évolutions affiche une hausse de 24,2% par rapport à la même période en 2020.

Cette flambée a une incidence très importante puisque l'alimentation représente de 60 à 65 % du coût total de la production d'une volaille. Et, d'après les prévisions de l'ITAVI, la situation devrait se poursuivre tout au long du 1^{er} semestre 2021, avec des hausses estimées des différentes matières premières de plus de 20 % par rapport au même semestre de l'année précédente.

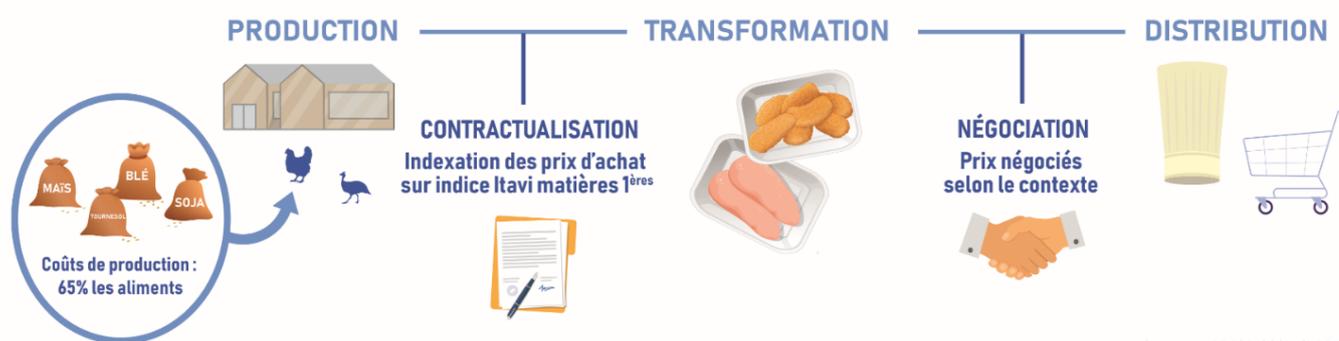
Aussi, l'interprofession demande à l'ensemble des maillons de la filière de prendre en compte l'évolution de ces indicateurs et la hausse importante du coût de production. Il s'agit d'assurer la pérennité de l'activité des éleveurs de volailles, l'approvisionnement du marché et de préserver la diversité des volailles françaises.



Flambée des matières premières : les éleveurs en péril

Depuis plusieurs mois, les éleveurs sont confrontés à la hausse des cours des matières premières composant l'alimentation de leurs volailles, qui représente jusqu'à 65 % de leur coût de production. Après une hausse de 24,2 % en février, l'augmentation devrait se poursuivre en 2021. L'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVi) attend +20 % au 1^{er} semestre sur les différentes matières premières par rapport aux 6 premiers mois de 2020. Dans la filière volaille, un mécanisme de contractualisation, lie les producteurs et les transformateurs Aussi, il est important que les hausses de coût de production soient répercutées jusqu'au dernier maillon.

Volailles françaises : une filière contractualisée



Source : ANVOL 2021 © ADOCOM-RP

[INFLUENZA AVIAIRE]

LA FILIERE VOLAILLES FRANÇAISES TOUCHÉE DE PLEIN FOUET PAR L'ÉPIZOOTIE DANS LE SUD-OUEST

Les professionnels de la filière des volailles françaises sont frappés de plein fouet par un virulent épisode d'influenza aviaire qui a débuté en fin d'année 2020. L'épizootie touche essentiellement le sud-ouest, région historique de production de volailles Label Rouge. Elle concerne tous les élevages de volailles, qui sont par conséquent soumis à des abattages et de fortes contraintes de circulation. Les professionnels de la filière volaille de chair sont également confrontés à la fermeture de certaines frontières les empêchant d'exporter de la viande, des poussins et des œufs à couver.

Depuis le début de la crise, l'Interprofession est mobilisée avec les Pouvoirs publics afin de maîtriser cette épizootie et de mettre en place un système d'indemnisation des éleveurs et des acteurs de la filière. De plus, les professionnels, sur la base de l'avis des scientifiques et en lien avec les pouvoirs publics, vont travailler à de nouvelles dispositions afin de proposer des mesures qui permettront de préserver les élevages de volailles d'une nouvelle épizootie.

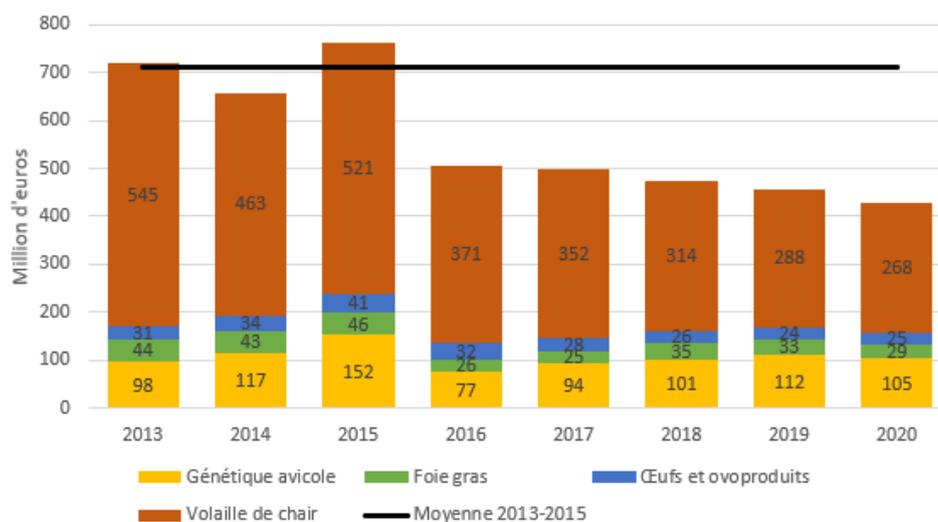
L'Interprofession des Volailles Françaises est ainsi mobilisée auprès des différents acteurs concernés par la lutte contre l'influenza aviaire et participe aux Groupes de Travail créés dans ce cadre pour assurer l'indemnisation de tous les acteurs mais aussi préparer l'avenir.



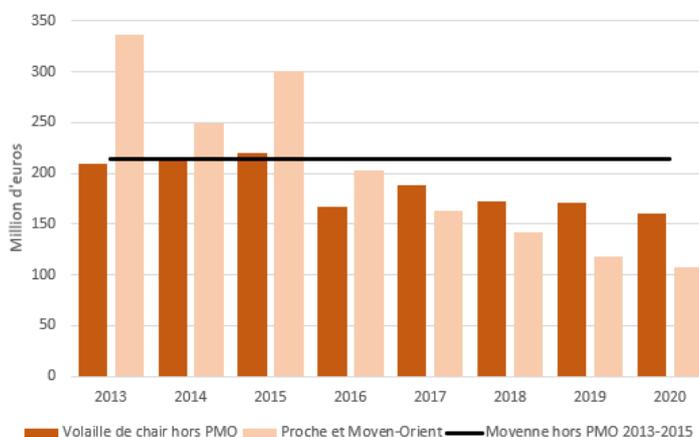
Exportations : Impact de la fermeture des frontières pays tiers

Depuis la première crise Influenza la filière avicole n'a jamais retrouvé ses marchés à l'exportation et reste très en deçà de la moyenne des ventes 2013 à 2015. Les ventes de viandes de volaille de chair et de génétique avicole sont les plus impactées.

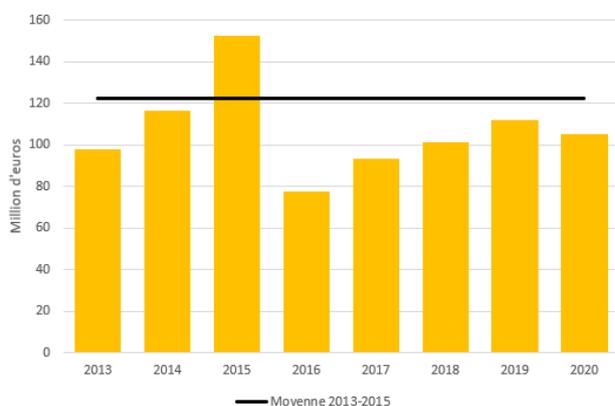
Exportations françaises **tous produits avicoles** vers les Pays tiers



Exportations françaises de **viande, abats et préparations de volailles** vers les Pays tiers



Exportations françaises de **génétique avicole** vers les Pays tiers



Des exportations de génétique aviaire à nouveau freiné

La crise de la Covid en 2019 et une nouvelle crise influenza en 2021 vont mettre un frein important à la bonne dynamique réenclenchée par la filière avicole française jusqu'en 2019. Notons toutefois que le travail diplomatique mené par les autorités françaises depuis 2017 et la mise en place de la régionalisation permettent de limiter la fermeture des frontières de nombreux pays.

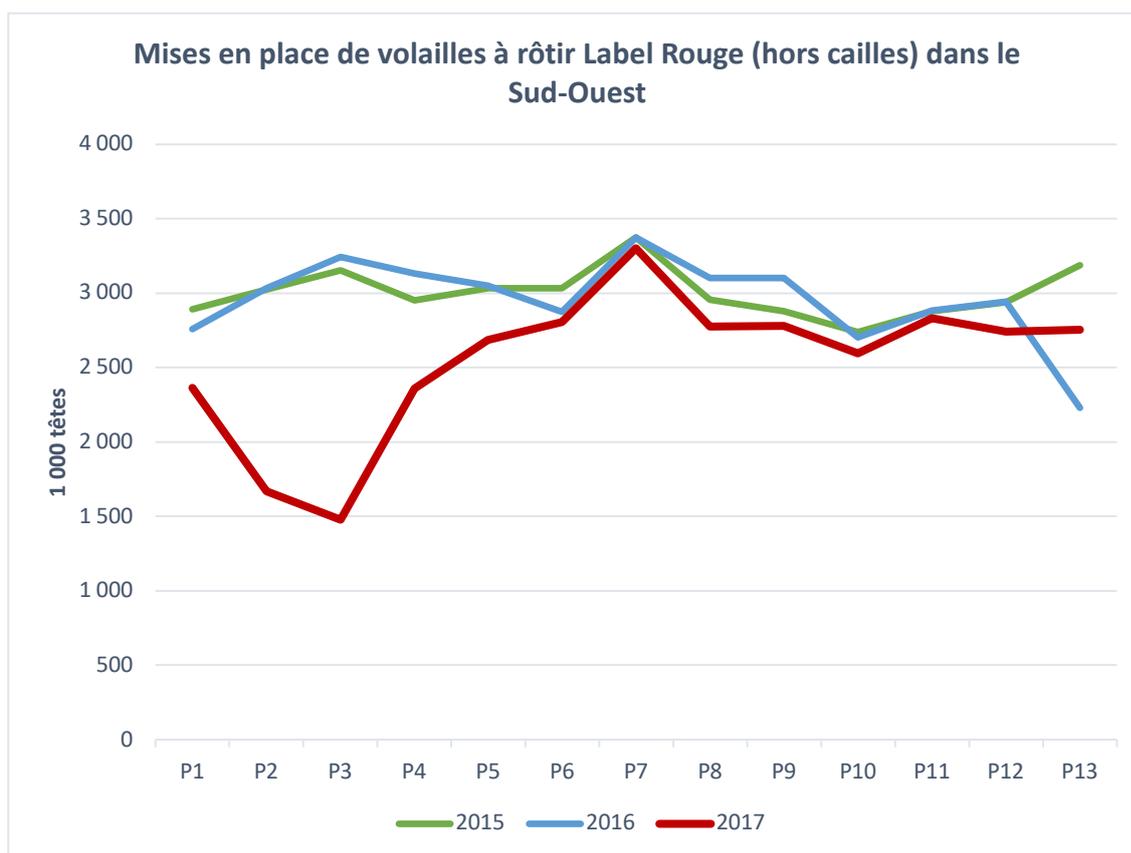
Des épizooties qui coûtent très cher aux filières malgré les aides de l'état

Le bilan des précédentes épizooties estime les pertes de marges brutes pour les filières avicoles à 441 millions d'euros pour la première épizootie et à 583 millions d'euros pour la deuxième. Ces pertes ont été prises en charge par l'état à hauteur de 124 millions pour la première épizootie et de 158,4 pour la deuxième soit 28% des pertes.

L'impact sur la filière volaille de chair est estimé à 61 millions pour la première épizootie et 68 millions pour la seconde. Plus de la moitié des pertes, 37 millions émane du maillon sélection accoupage qui reste le maillon volaille de chair le plus touché.

Vers une chute de la production des volailles Label Rouge

Lors du précédent épisode d'Influenza aviaire de 2015-2016, qui avait également fortement touché le Sud-Ouest, la production de volailles Label Rouge dans la région avait fortement chuté. En 2017, les mises en place d'animaux avaient en effet reculé de -13,8 % par rapport à 2016. Compte tenu des mesures prises cette année, l'impact sera plus important sur la filière volaille de chair du sud-ouest.



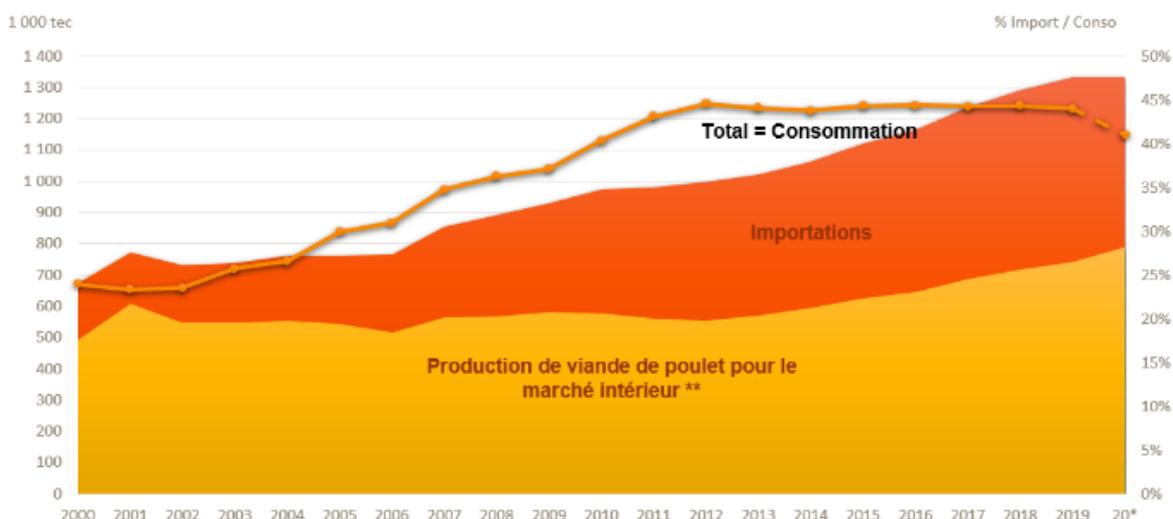
[INTERNATIONAL]

IMPORTATION DE POULETS : UNE BAISSÉ CONJONCTURELLE EN 2020

2020 : une année atypique avec des importations de poulets en recul

En 2020, la France a importé 33 % des volailles consommées sur son territoire, une part en recul de 2 points par rapport à la même période en 2019. Même si elles sont en recul, ces importations concernent toujours majoritairement les poulets : 41 % des poulets consommés en France ont été importés en 2020 vs 44 % en 2019. Les importations de dindes (16 %) et de canards (7 %) sont quant à elles restées stables sur l'année 2020.

Marché français | Poids des importations sur le marché français du poulet



Source : ITAVI d'après SSP, DNSCE

Accord Europe/MERCOSUR : la filière Volailles Françaises en danger

Les professionnels des Volailles Françaises sont très inquiets de la reprise des discussions concernant la ratification de l'accord commercial entre l'Europe et les pays du Mercosur, sous l'impulsion de la présidence portugaise du Conseil. Un accord s'avèrerait catastrophique pour la filière et ANVOL considère qu'il est plus que temps que les politiques prennent conscience du risque lié à une perte de l'autonomie alimentaire de l'Europe.

En France, près d'un poulet sur deux est déjà importé et l'ouverture de nouveaux contingents revient à mettre en concurrence des filières ne respectant pas les mêmes exigences.

La profession n'est pas dupe sur les contrôles qui seront soi-disant mis en place avant l'entrée des produits sud-américains en Europe pour s'assurer que les conditions de production dans les pays exportateurs respectent toute la réglementation européenne. Dans ces conditions, il devient indispensable que toutes les volailles et tous les produits vendus en France dans la distribution, mais aussi dans la restauration collective bénéficient d'un étiquetage de l'origine des produits, seul rempart contre une importation sauvage de produits non identifiés !

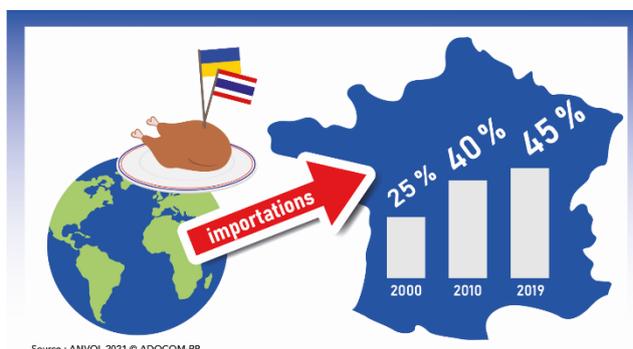
Il faut savoir que 180 000 tonnes importées en plus du MERCOSUR vers l'Europe, c'est :

- 1,2 million de tonnes de poulets qui entrent en Europe en provenance des pays tiers, soit plus du quart des filets de poulet consommés en Europe !
- anéantir tous les efforts de la filière pour mettre en place une montée en gamme : le prix du poulet importé devient le prix de référence pour les opérateurs en Europe. Il faut savoir que les coûts de production au Brésil représentent la moitié du coût de production en France.

L'origine française des volailles plébiscitée, mais 45 % de poulets importés

Avant la Covid-19, déjà près de 9 Français sur 10 (89 %) disaient préférer consommer de la volaille française plutôt qu'étrangère, dans une enquête de 2019 (APVF /OpinionWay). Cette attente s'est renforcée avec la crise.

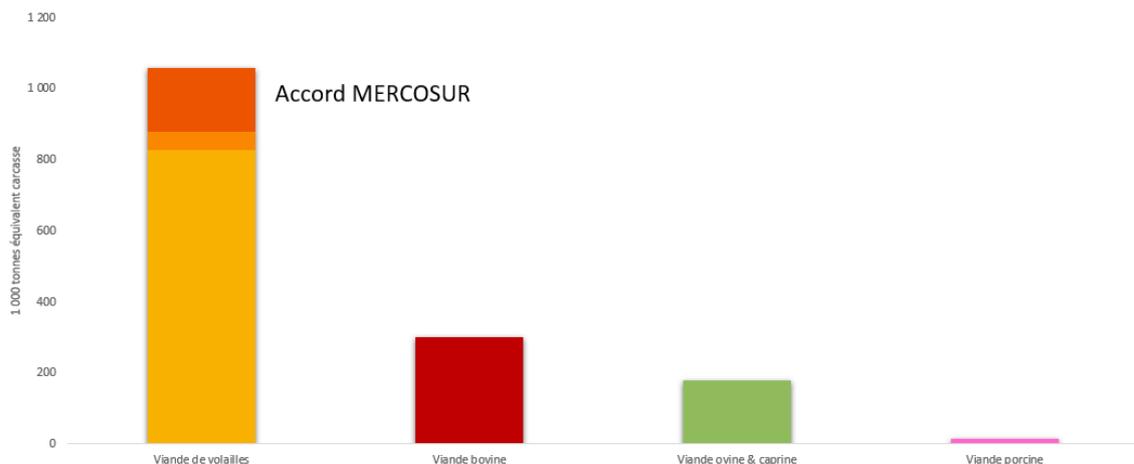
Or, en 2019, près de 45 % des poulets consommés en France provenaient de l'étranger, souvent des importations à bas coût ! Les importations de poulets ont fortement augmenté ces 20 dernières années : elles n'étaient encore que de 25 % en 2000.



L'objectif de la filière est aujourd'hui d'offrir aux consommateurs français du poulet pour toutes les occasions de consommation et de reprendre des parts de marché sur l'importation.

Les volailles : les viandes les plus importées d'Europe

IMPORTATIONS UE MOYENNE 2015-2019



Source : ITAVI d'après EC Agri Short-term Outlook 2020

BON A SAVOIR : la balance commerciale inversée en 2016

En 2010, 25 % de la production de poulet français était exporté vers les pays du Proche et du Moyen-Orient. Cette offre spécifique ne concerne désormais que 8% de la production française de poulet, en raison notamment de la concurrence de pays comme le Brésil. Cette baisse a été provoquée par l'arrêt des restitutions aux exportations (compensation de la différence entre les prix communautaires et les prix mondiaux).

Le solde de la balance commerciale des Volailles Françaises, excédentaire auparavant, est ainsi devenu déficitaire en 2016.

Dans ce contexte, la filière Volailles Françaises s'est fixé pour objectif de diminuer ses importations. Il s'agit pour de proposer une offre adaptée à la demande française avec des volailles issues d'une production exemplaire en matière de qualité sanitaire, de bien-être animal et de maillage du territoire.

[ENGAGEMENTS]

PLAN AMBITION 2025 : LA FILIERE POURSUIT SES AVANCEES POUR PERENNISER SON MODELE

6 objectifs fixés à 5 ans en réponse aux attentes du marché

Pour valoriser son savoir-faire, répondre aux nouvelles attentes sociétales et lutter contre les importations à bas coûts, l'Interprofession a lancé en 2020 son Plan Ambition ANVOL 2025. Elle s'est en particulier fixé 6 objectifs à atteindre en 5 ans :

- 1 Répondre à toutes les attentes de tous les circuits** en proposant des volailles standards des volailles standards dont une partie en ECC- (European Chicken Commitment) ou sous démarche qualité (Label Rouge, bio, CCP - Certification de Conformité Produit) selon les besoins de la consommation à domicile et de la RHD.
- 2 Un accès à la lumière naturelle pour 50 % des volailles** : 20 % élevées dans des systèmes avec parcours extérieurs (Label Rouge et Bio) et 30 % dans des poulaillers équipés de fenêtres.
- 3 100 % des élevages engagés dans l'amélioration des bonnes pratiques** : déploiement de deux applications, l'une pour un audit complet des élevages (EVA) et l'autre concentrée sur le bien-être animal (EBENE) en complément des contrôles déjà effectués en Label Rouge et Bio.
- 4 Zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable** participation des entreprises de nutrition animale à la plateforme DURALIM pour développer les approvisionnements en matières premières françaises (80 % aujourd'hui) et en matières importées durables.
- 5 -60% d'antibiotiques en 15 ans** : poursuite de la diminution de l'utilisation des antibiotiques avec un objectif de -5 % de réduction supplémentaire d'ici 2025 pour atteindre -60 % vs 2010.
- 6 Maintien des élevages familiaux** : il s'agit de maintenir la dimension familiale des élevages standards, pouvant accueillir en moyenne 40 000 volailles, tandis que ce nombre est 3 fois supérieur dans les autres pays européens et jusqu'à 50 fois dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine.

Antibiotiques : objectif dépassé !

Avec 5 ans d'avance, la filière a d'ores et déjà réussi à dépasser les objectifs de réduction d'utilisation des antibiotiques de 60 % en 15 ans qu'elle s'était fixé. En 2019, la Profession a notamment réduit l'utilisation des antibiotiques sur les animaux de -12,8 % par rapport à 2018. Ainsi, grâce à l'amélioration du bien-être et à un suivi quotidien des animaux, la France a réussi à baisser de 60,5 % l'utilisation des antibiotiques dans les élevages français en 8 ans, entre 2011 et 2019. Cette évolution remarquable montre l'incroyable énergie que mettent les éleveurs à améliorer en permanence les conditions d'élevage de leurs animaux.

L'amélioration des conditions d'élevages permet de diminuer l'utilisation des antibiotiques, auxquels les éleveurs ont uniquement recours pour soigner les animaux en cas de maladies. S'il est nécessaire de les soigner, les éleveurs font appel à un vétérinaire qui pourra prescrire des médicaments pour une durée déterminée. Lorsque c'est le cas, les éleveurs ont l'obligation de respecter une période de retrait assurant que tout résidu soit totalement éliminé par l'animal avant sa mise sur le marché. Les volailles proposées à la consommation ne contiennent donc pas d'antibiotiques.

Bonnes pratiques : des avancées majeures

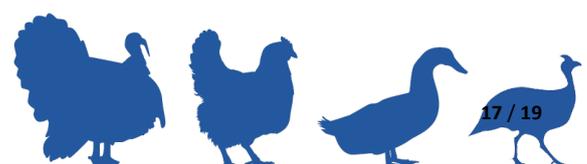
La filière poursuit le déploiement de ses outils d'audits, visant à mesurer les bonnes pratiques des élevages, en compléments des contrôles effectués par les pouvoirs publics et les Organismes Certificateurs pour les volailles sous signes officiels de qualité et d'origine.

- La première application, nommée **EVA**, permet d'effectuer un **audit complet de l'élevage** en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité, de droit du travail... et de déterminer les points d'amélioration à apporter si nécessaire. Désormais, elle ouvre l'accès à la possibilité d'équivalence totale de la **Certification Environnementale de l'Exploitation Agricole (CEEA niv. 2)**, permettant de **répondre à la loi Egalim**.

De plus, alors que cette démarche est déjà accréditée COFRAC (contrôle par un organisme indépendant), les professionnels s'engagent à la faire reconnaître au niveau international, sous la Norme **ISO 17065**.

D'ici 2025, 100 % des élevages de volailles standards en filière organisée seront audités annuellement sur leurs bonnes pratiques. Aujourd'hui, 80% sont contrôlées. Parallèlement, et depuis 60 ans, les cahiers des charges des filières Label Rouge et BIO sont contrôlés par des organismes certificateurs. Aussi, à horizon 2025, 100% des élevages seront contrôlés par un organisme tiers.

- La deuxième application, nommée **EBENE**, se concentre sur le bien-être animal. La méthode repose sur des bases scientifiques solides. À ce jour, plus de 600 comptes ont été créés par des éleveurs afin de procéder à des auto-évaluations de leurs poulaillers et près de 200 auditeurs externes ont été formés et se sont inscrits dans le but d'auditer les élevages dont ils ont la charge.



L'application EBENE a été construite en étroite collaboration avec des scientifiques, des professionnels de l'élevage ainsi que des ONG œuvrant pour la protection animale : Welfarm et CIWF. Les critères d'évaluation d'EBENE sont ainsi basés sur les 5 libertés de l'animal reprises par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale : liberté physiologique, liberté sanitaire, liberté environnementale, liberté psychologique et liberté comportementale. Les résultats de l'évaluation sont immédiats et l'éleveur se voit préconiser, si besoin, des mesures d'amélioration directement sur son smartphone. L'application ÉBÈNE va évoluer pour pouvoir être introduite comme un module dans les applications de contrôle existantes, notamment dans l'application EVA.



Ouvrir le dialogue éleveurs / riverains : principal chantier de 2021

D'ici la fin de l'année, l'Interprofession va concevoir de nouveaux outils d'information visant à accompagner les éleveurs dans leur dialogue avec les citoyens. Il s'agit en effet d'expliquer l'importance des rénovations et des constructions des poulaillers qui vont permettre de préserver le modèle de la filière française et d'assurer la souveraineté alimentaire du pays.

Après un audit détaillé des outils d'information d'ores-et-déjà existants dans la filière et des entretiens avec les éleveurs, ANVOL présentera donc fin 2021 ses nouvelles actions afin d'accompagner la concertation avec les riverains. Sur le terrain, le déploiement de ces nouveaux outils conçus par l'Interprofession permettra aux éleveurs d'envisager sereinement les mises en chantier de leurs poulaillers.

Ce nouveau projet reflète la volonté des professionnels de s'inscrire dans une démarche de transparence vis-à-vis des consommateurs-citoyens. Il s'agit de faire découvrir leurs activités aux Français afin de lutter contre les idées reçues et d'assurer l'avenir de la filière avicole française dans les meilleures conditions.





INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



Interpro-anvol.fr



[Interpro_Anvol](https://twitter.com/Interpro_Anvol)



[ANVOL](https://www.linkedin.com/company/ANVOL)

Sandra, Anaïs & C° - L'équipe ADOCOM / Service de Presse ANVOL
vous remercie de votre attention
et de la mention ANVOL comme source des informations contenues dans ce dossier.
Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

